



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.IO
4 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 10e SEANCE

Tenue au siège, à New York,
le jeudi 29 septembre 1988, à 10 heures

Président M. CAPOTO (Argentine)
puis M. ESSY (Côte d'Ivoire)
(Vice-président)

Annonce du prix Nobel de la paix

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République française

Allocution de M. Paul Biya, président de la République du Cameroun

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Nwachukwu (Nigeria)
M. Mocumbi (Mozambique)
M. Andreotti (Italy)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 25.

ANNONCE DU PRIX NOBEL DE LA PAIX

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) Je donne la parole au secrétaire général.

Le SECRETARE GENERAL (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais faire part à l'Assemblée générale d'une nouvelle dont je suis sûr. qu'elle sera source de satisfaction pour l'Organisation.

Le Comité du prix Nobel m'a fait connaître aujourd'hui sa décision d'accorder le prix Nobel de la paix 1988 aux Forces de maintien de la paix de l'ONU. En accordant le prix à nos Forces de maintien de la paix, le Comité reconnaît que la recherche de la paix est une entreprise universelle de l'humanité qui implique tous les pays et tous les peuples du monde.

Les succès récents des Nations Unies n'ont été ni soudains ni fortuits; ils sont l'aboutissement d'un travail constant et dévoué accompli pendant de longues années dans le cadre des activités de maintien de la paix de l'Organisation.

Le prix est un hommage à l'idéalisme de tous ceux qui ont servi l'Organisation, notamment au courage et au sacrifice de tous ceux qui ont contribué et continuent de contribuer aux opérations de maintien de la paix.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais m'associer au sentiment de satisfaction, satisfaction que partagent, j'en suis sûr, tous les représentants aux Nations Unies devant l'octroi du prix Nobel de la paix aux Forces de maintien de la paix de l'ONU.

Depuis la création de notre organisation, ces opérations ont apporté une contribution primordiale et efficace à l'instauration de la paix dans le cas de nombreux affrontements, ainsi qu'à la prévention de conflits et, en général, à la promotion des buts et principes de la Charte.

Le nouveau climat international offre au système de sécurité collective, dont les opérations de maintien de la paix constituent un instrument fondamental, la possibilité concrète de jouer un rôle encore plus grand.

C'est donc avec joie que nous nous félicitons de cette importante distinction conférée à l'Organisation et nous interprétons, je crois à juste titre, le prix Nobel de la paix 1988 comme un hommage aux Nations Unies, à leurs idéaux, buts et principes et - je tiens également à le dire - à leur secrétaire général, Javier Pérez de Cuéllar, dont les efforts intelligents et dévoués ont été sans aucun doute un facteur essentiel de la création de ce nouveau contexte international dont nous sommes tous témoins.

ALLOCUTION DE M. FRANCOIS MITTERRAND, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République française.

M. François Mitterrand, Président de la République française, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République française, S. E. M. François Mitterrand, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président MITTERRAND: Mesdames, Messieurs, mes premiers mots seront pour rendre hommage à la sagesse de votre quarante-troisième Assemblée générale qui, en vous choisissant, Monsieur le Président, a mis en lumière et l'estime qui vous est due et la place éminente qui est celle de l'Argentine et, au-delà, de l'Amérique latine dans le monde d'aujourd'hui.

J'ajoute que je ressens profondément le grand honneur qui est le mien de prendre à nouveau la parole devant vous.

Ayant appris comme vous cette récente nouvelle, je tiens à adresser dès maintenant mes félicitations aux Nations Unies pour ce prix Nobel de la paix décerné aux forces de maintien de la paix des Nations Unies.

Lorsque je suis monté il y a cinq ans à cette tribune, le monde était dominé par la confrontation Est-Ouest, la multiplication des conflits régionaux, l'approfondissement du fossé entre le Nord et le Sud, les atteintes répétées aux droits de l'homme, aux droits des peuples. Ces réalités ont-elles disparu? Notre planète tourne-t-elle décidément dans le sens de l'unité et de la paix? Je ne le prétendrai pas. En dépit des années qui passent, il me semble entendre trop souvent les mêmes mots pour les mêmes vaines incantations et voir trop souvent brasser les mêmes espérances pour les mêmes désillusions. Les attentes de trop de peuples demeurent sans réponse. Il reste, deux siècles après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, bien des hasilles à prendre, des libertés à conquérir, des droits à garantir. Mais, pourtant, voilà que, ici et là, des progrès se dessinent. Ce qui paraissait à jamais figé bouge. L'espérance va-t-elle reprendre droit de cité dans la société des hommes?

Nous savons ce que nous devons à MM. Reagan et Gorbatchev qui ont eu l'intelligence et le courage a'en finir avec la course aux armements, aux surenchères de l'affrontement.

Le président Mitterrand

De même, les adversaires aux prises, dans certains conflits régionaux, soit qu'ils aient mesuré les limites de leur action et l'usure de leurs forces, soit qu'ils aient apprécié autrement l'intérêt de leurs peuples, soit qu'ils aient voulu contribuer au mouvement général vers l'apaisement des tensions, cherchent à se dégager du drame qu'ils ont vécu.

J'exprime ma gratitude aux hommes et aux femmes épris de paix qui, partout, n'ont cessé d'agir en ce sens et je veux, parmi eux, prononcer le nom du secrétaire général des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar. Sans sa finesse, sa ténacité, sa disponibilité, sans les ressources de sa culture, nous n'en serions pas là.

Pour la première fois depuis la dernière guerre mondiale, les deux plus grandes puissances ont commencé d'explorer la voie du désarmement. Il faut le dire. Leur accord sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires américaines et soviétiques en Europe est un bon accord. Au nom de la France, je l'ai approuvé sans hésiter, et dès le premier jour. J'attends maintenant des Etats-Unis et de l'Union soviétique - qui l'ont eux-mêmes prévu - qu'ils progressent dans la réduction de leurs armements nucléaires stratégiques. Si les négociations qu'ils mènent conduisent à des accords conformes aux règles impératives d'équilibre et de contrôle, la sécurité de tous en sera considérablement renforcée.

Ces questions sont, cela va de soi, d'une importance immense. Mais, chef d'un Etat européen, on comprendra la place prioritaire que j'attache à la réduction des armements classiques ou conventionnels accumulés en Europe, et, de façon dissymétrique, au détriment de l'Europe de l'Ouest.

Je souhaite vivement que les 35 participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe abordent au plus tôt le fond de cette négociation.

Une occasion sans précédent depuis un demi-siècle nous est offerte pour qu'un équilibre stable, à un niveau d'armement plus bas, suffisant et raisonnable, s'établisse. y parviendra-t-on? Cela dépendra de la volonté politique des Etats en présence. Mais, je vous le demande, qui prendrait la responsabilité d'écarter a priori cette chance?

L'objectif est aisé à formuler : que chacun puisse se défendre, comme c'est son droit, sans menacer quiconque. Mais comment procéder? Je me permets de vous suggérer quelques éléments de réponse.

Le Président Mitterrand

D'abord en veillant à ce qu'aucune armée, aucune coalition d'armées ne dispose dans la zone où l'Est et l'Ouest se font face, du moyen de lancer brusquement une attaque par surprise, ni de mener une guerre prolongée. Et pour cela, il conviendra de prévoir dans cette zone des .sure. de réduction, de recul, de déconcentration des troupes et des matériels - chars, engins blindés, artillerie, pont. mobiles et toutes techniques de franchissement - et de limitation des réserves et des stocks.

Le Président Mitterrand

Ensuite, en élaborant des **procédures de vérification**, de contrôle contre la violation éventuelle des traités. Ces nouvelles **mesures de transparence** et de **confiance compléteraient** utilement le dispositif d'Helsinki.

Plusieurs initiatives ont **été prises par mon pays** pour la définition des zones où s'appliqueraient **ces contraintes**, sur le rapport aussi entre les matériels militaires nouveaux et les **matériels étrangers**, sur le **plafonnement des forces** d'un seul pays au regard de l'ensemble. J'ai enfin souhaité qu'au terme de **deux années** il fût procédé à un examen de l'état de la **négociation**. Faute de résultat en effet, qui pourrait empêcher chacun de reprendre sa liberté.

Une issue favorable ouvrirait à l'Europe, sur laquelle pèsent encore si **riqoureusement** les conséquences de la **dernière** guerre mondiale, de vastes et nouvelles **perspectives** d'avenir. Nous tous, Européens de l'Est **comme** de l'Ouest, **appartenons** à un même continent et puisons aux sources d'une **même** culture. L'histoire et la **géographie** nous invitent à dépasser patiemment **par** tous les moyens possibles, dans la sécurité et l'intérêt de tous, l'affrontement des blocs hostiles.

Quant à l'arme chimique dont, hélas, nous avons constaté récemment les ravages, éliminons-la au plus vite. Le président Reagan s'est justement exprimé là-dessus, ici même, **lundi** dernier. Il l'a fait en des termes élevés et pressants, **échos** de nos propres préoccupations et d'une **façon** d'autant plus opportune que son **pays** dispose de cette arme. J'ai remarqué avec le même intérêt que l'Union **soviétique**, qui en dispose également, avait appuyé ce projet. Les propositions de la France qui, elle, n'en possède **pas**, sont de trois **ordres** :

En premier lieu, mon pays, dépositaire du Protocole de Genève de 1925, est naturellement favorable à la réunion **des** 110 signataires de **cet accord**.

L'objet de **cette** réunion, selon elle, **sera** de réaffirmer solennellement l'**engagement de** non-emploi, de prévenir la prolifération, de susciter de nouvelles adhésions, d'améliorer les procédures d'enquête, enfin, de marquer une **volonté** commune de voir aboutir les **travaux** actuellement menés à Genève dans le cadre de la Conférence du désarmement.

En deuxième lieu, **mon pays** désire accroître le rôle **des** Nations Unies dans la lutte contre la prolifération et l'**usage** de l'arme chimique.

En 1982, la France avait été à l'origine de la résolution permettant au Secrétaire général de **diligenter** les enquêtes dans les régions du monde où les **armes** chimiques auraient été utilisées. Et cette **procédure** a déjà confirmé

Le Président Mitterrand

l'emploi effectif de ces armes. Allons plus loin. Créons une situation qui fasse qu'aucun Etat ne puisse impunément employer l'arme chimique pour régler ses problèmes externes ou internes. Sinon, je pense que s'imposerait, parmi d'autres mesures, l'embargo sur toute livraison de produits, de technologies et plus généralement, d'armes à l'Etat en cause. La France est prête, pour ce qui la concerne, après consultation de ses partenaires, à déposer un projet de résolution dans ce sens. Cela sans préjuger les sanctions que déciderait le Conseil de sécurité.

Troisième et dernier point, et c'est là surtout que je veux en venir : nous devons interdire non seulement l'emploi des armes chimiques, mais aussi leur fabrication.

Les risques de banalisation, de prolifération de l'arme chimique commandent de forcer l'allure et d'aboutir à la destruction des stocks comme à la surveillance étroite des moyens qui permettraient de les reconstituer.

En signant la Convention, chaque Etat détenteur de stocks s'engagerait à les détruire. Mais comme plusieurs années seront, de l'avis des experts, nécessaires avant d'y parvenir, la menace chimique subsistera pendant ce temps.

C'est pourquoi je pense que les usines d'armes chimiques devraient être fermées dès l'entrée en vigueur de la Convention et placées, comme les stocks, sous contrôle international, avant d'être démantelées. Dès maintenant la France se déclare prête à renoncer à toute possibilité de produire des armes chimiques, à partir de l'entrée en vigueur de la future convention.

Bien entendu, l'interdiction de l'arme chimique ne saurait être imposée aux uns tandis que d'autres, notamment les puissances nucléaires, garderaient pour elles-mêmes le champ libre et cesseraient de persévérer dans leur volonté de désarmer sur le plan nucléaire.

A cet égard, je rappelle que j'ai évoqué à cette tribune, en septembre 1983, les conditions auxquelles mon pays accepterait de participer, le moment venu, à une conférence sur le désarmement nucléaire des puissances détentrices de cette arme : réduction déterminante de l'écart entre les arsenaux des grandes puissances et le nôtre, arrêt de la surenchère anti-missile, anti-satellite, anti-sous-marine, correction des déséquilibres conventionnels. Et je maintiens en ce jour ce que j'ai dit à l'époque.

Le Président Mitterrand

J'ajoute que l'effort de désarmement doit s'étendre à l'espace, patrimoine commun de l'humanité. C'est pourquoi la France **réfuse** la course aux armements dans l'espace tout en soutenant l'utilisation de moyens spatiaux de contrôle.

Jusqu'à l'accord sur les FNI, accord dont on mesure chaque jour davantage la portée, les négociations sur le désarmement ont échoué sur le problème de la vérification sur place. La France, en juin dernier, lors de la troisième session extraordinaire des Nations Unies, a préconisé le contrôle par satellites et par surveillance automatique, ainsi que les inspections sur place dites "de route" ou "par défi". Nous pouvons maintenant définir en effet, au cas par cas, une combinaison de moyens de contrôle adaptée à chaque accord de désarmement. Mais rien ne se fera sans la volonté politique des Etats.

si j'en viens maintenant aux conflits régionaux, je ne puis que me réjouir de l'évolution constatée dans le Golfe, commencée en Afghanistan, attendue au Sahara occidental, au Cambodge, peut-être à Chypre. Cela n'est d'autant plus facile que la France a toujours refusé de reconnaître le fait accompli, qu'elle n'a cessé de condamner l'intimidation terroriste ou militaire, qu'elle a inlassablement plaidé pour le règlement des conflits par des moyens pacifiques.

Loin de moi l'idée de sous-estimer les progrès enregistrés au cours des derniers mois. Je constate toutefois que si le rapprochement entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique contribue à la cessation des combats, il reste insuffisant, ce rapprochement, pour ramener une paix durable car les causes profondes demeurent. J'observe à cet égard que plusieurs régions du globe échappent à l'embellie diplomatique ; le Proche-Orient, l'Amérique centrale, en dépit du Plan Arias et de l'action des groupes de Contadora et de Lima, que la France soutient, et malgré des répit, toujours, l'Afrique australe, conséquence directe de l'insupportable apartheid.

Le Président Mitterrand

Il appartient à la communauté internationale de consolider les acquis et d'aider à éteindre les derniers foyers de violence. Lorsque les armes se sont tues, tant de choses restent à faire : accords à garantir, blessures à panser, adversaires à réconcilier, économies à reconstruire.

Il ne servirait à rien de couvrir d'éloges la personne et l'action du Secrétaire général des Nations Unies, si nous devons demain lui mesurer notre soutien. Car la paix a un coût. L'envoi, ici, d'une force d'intervention; l'organisation, là, d'un référendum, la mise en place, ailleurs, de l'aide à la reconstruction. Et tout cela devra être financé. Je ne veux pas croire que, après avoir été prodigues de leur effort de guerre, les Etats, à commencer par les plus puissants, lésineront sur les efforts de paix.

En Afghanistan, nul ne saurait se satisfaire de la substitution d'une guerre civile à un conflit international. L'évacuation des troupes étrangères doit normalement ouvrir la voie au rétablissement de la souveraineté de ce pays, au retour des réfugiés, à la reconstruction économique, mais cela ne se fera pas sans une extrême vigilance.

Je forme des vœux pour que le cessez-le-feu entre l'Iraq et l'Iran débouche - et aussi rapidement que possible - sur une paix véritable, sur le règlement des litiges, sur la reconstruction des zones sinistrées et sur le rétablissement de la liberté de navigation dans le Golfe et le détroit d'Ormuz.

La paix est contagieuse et chacun, Etats et peuples de la région, en recueillera les bienfaits. Comment ne pas penser, en cet instant, au sort des minorités, doublement frappées, telles que les populations kurdes?

Je souhaite que le retour à la conciliation au Sahara occidental prévale. On peut aujourd'hui le croire. Ainsi serait levé un obstacle à la construction du Grand Maghreb, porteur de paix et de prospérité dont la France approuve le dessein; et elle compte là-dessus, sur la sagesse des gouvernants.

Au Proche-Orient, le soulèvement de la jeunesse palestinienne et les décisions du Roi Hussein de Jordanie montrent une fois de plus que le statu quo ne protège plus ceux qui s'en prévalent tandis qu'il est meurtrier pour ceux qui le subissent.

Revenons aux principes de base d'un règlement durable, tels qu'ils ont été définis par les Nations Unies. Ils sont connus de vous. Je les ai, pour ma part, exposés aussi bien à la tribune de la Knesset à Jérusalem que dans les capitales arabes ; Israël a le droit de vivre dans des frontières sûres et reconnues et le

Le Président Mitterrand

peuple palestinien a le droit de disposer d'une patrie et d'assumer lui-même son destin.

Pour atteindre le règlement de paix qui consacrera ces droits, le dialogue entre les parties s'impose. Chacun, Israéliens et Palestiniens, doit faire un bout de chemin et accepter pour l'autre ce qu'il exige pour lui-même. Et le dire clairement. Je perçois bien entendu à quel point le premier pas est difficile.

Pour faciliter le dialogue et abattre les murs de méfiance, la communauté internationale a, c'est évident, un rôle d'intermédiaire à louer. Une procédure existe : la Conférence internationale. Elle est le seul cadre où les vrais partenaires pourront se retrouver et établir entre eux des contacts bilatéraux.

La Conférence internationale est devenue une référence. Faisons-en une réalité. J'avais proposé il y a quelque temps qu'un comité préparatoire s'attachât à aplanir le terrain. M. Gorbatchev s'était retrouvé avec moi sur cette idée. Eh bien, le moment est venu de la relancer. Je suggère qu'une concertation diplomatique s'engage entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, en liaison avec le Secrétaire général. Ce travail préparatoire devrait alors aboutir à des recommandations sur l'organisation, le calendrier et les participants de la future conférence.

La France, dont les liens avec le Liban ne sont pas à rappeler, ne se résigne pas à voir disparaître l'indépendance et l'unité de ce pays. Elle prend à témoin l'Organisation des Nations Unies des obstacles qui sont mis là-bas au libre exercice de la souveraineté populaire. Elle en appelle à la raison des voisins de ce pays. Un Liban réconcilié et pacifique ne menace personne. Un Liban écartelé et disputé restera un foyer d'insécurité pour tous. Exhortons les Libanais à puiser dans leur fierté nationale, dans leur patriotisme, la force et le courage de croire en leur pays. J'affirme en tout cas que la France restera aux côtés de ceux qui, dans le respect mutuel, luttent pour l'avenir démocratique, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban.

Plus loin, vers l'Extrême-Orient, le Cambodge entrevoit la fin de son calvaire. La décision annoncée par le Gouvernement du Viet Nam de mettre fin à son intervention, les initiatives des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), l'action de responsables tels que le Prince Norodom Sihanouk, peuvent faire avancer l'heure d'un règlement politique.

Le Président Mitterrand

Mon pays, qui a facilité les premières rencontres entre partenaires cambodgiens, le fera plus encore, et je l'espère prochainement. Il se tient prêt, si tel est leur souhait, à inviter les parties concernées à se rencontrer à Paris le moment venu.

A ce point de mon exposé, je veux vous dire que rien ne me paraît plus important, quelle que soit l'ampleur des sujets que j'ai abordés ce matin, désarmement et règlement des conflits régionaux, rien ne me paraît plus important que de combler le fossé qui ne cesse de s'élargir entre pays développés et pays en développement. Les causes sont multiples : politiques, sociales, économiques, démographiques, financières, que sais-je? Elles ont atteint une telle gravité que beaucoup sont tentés de juger vaine l'application de tout remède.

Le Président Mitterrand

Tel n'est pas le cas de la France. Depuis sept ans - et, certes, je ne suis pas le seul - je répète qu'il est de l'intérêt du Nord d'aider le Sud, qu'il n'y a pas de fatalité, que l'homme peut toujours maîtriser les voies du devenir et qu'il y a urgence. Je vois dans la permanence des déséquilibres actuels la cause la plus pernicieuse d'un immense malheur qui précipitera, plus sûrement qu'aucun autre danger, le monde vers un désordre sans limite comme la guerre, pire que la guerre.

Et pourtant, l'aide internationale, multilatérale ou bilatérale, stagne ou régresse. La France - qui est, parmi les pays industriellement avancés, celui qui consacre le plus fort pourcentage de son produit national brut à l'aide au développement - ne se considère pas comme quitte de ses devoirs: l'objectif de 0,7 % reste son ambition.

En particulier, le fardeau de la dette exige une action immédiate. Diverses initiatives intéressantes ont déjà été lancées par les uns ou par les autres. J'ai moi-même proposé aux grands pays industrialisés réunis cette année à Toronto d'assouplir sensiblement les conditions de remboursement imposées aux plus pauvres, et la France, quant à elle, a choisi d'annuler le tiers de ses créances publiques sur ces pays. Ce pas significatif ne doit être qu'un début.

Pour d'autres pays lourdement endettés, en Amérique latine, en Afrique ou ailleurs, la dette représente également une charge insupportable et constitue, dans certains cas, une menace pour la démocratie. Face à cette situation, la communauté internationale doit faire preuve de plus de réalisme et d'imagination. Toute dette contractée doit être payée, mais on peut en réduire le coût sans en transférer la charge sur les contribuables des pays créanciers.

C'est ainsi que les Etats-Unis d'Amérique ont garanti l'année dernière, par une opération audacieuse, une partie du capital des emprunts commerciaux du Mexique. Plusieurs pays et de nombreux experts ont imaginé de créer un fonds multilatéral qui, en garantissant le service des intérêts, en abaisserait le coût. Bref, diverses méthodes pour financer ce fonds ont été avancées.

Mais pour la France la meilleure technique consisterait dans la création d'un fonds auprès du Fonds monétaire international (FMI) chargé de garantir le paiement des intérêts servis sur certaines créances commerciales converties en obligations. Ce fonds réduirait significativement les charges financières des pays débiteurs et les mêlerait plus activement au commerce mondial. Pour le financer, les pays développés lui réserveraient l'usage de leurs parts dans une émission nouvelle de droits de tirage spéciaux.

Le Président Mitterrand

La mise en oeuvre de ce projet constituerait, j'en ai conscience, une novation juridique et financière considérable, elle exigerait de longs travaux préparatoires et de nombreuses consultations entre les créanciers et avec les débiteurs. Et pourtant, elle seule paraît à la hauteur de l'enjeu.

Mais le développement passe par bien d'autres choses - je cite :

- Par la stabilisation des recettes d'exportation des pays du Sud, la diversification et la revalorisation de leurs productions. L'Uruquav Round devrait en tenir compte,

- Par la protection de l'environnement, menacé depuis peu par les déchets industriels du Nord déversés au Sud, et la communauté internationale aura à fixer des règles ainsi que les précautions nécessaires,

- Par un puissant transfert de technologie et de connaissance du Nord vers le Sud, et je voudrais à ce propos suggérer une approche nouvelle, inspirée du projet dit EUREKA pour l'Europe, où, à côté de l'impulsion gouvernementale, des initiatives prises librement par les entreprises et les universités aboutiraient à une coopération d'égal à égal.

Je continue ma brève liste par le lancement de grands projets d'intérêt mondial, capables de mobiliser les énergies au service de tel pays ou de telle région blessée par la nature ou par la folie des hommes. Je prends l'exemple de la stabilisation des fleuves qui inondent le Bangladesh, à l'origine d'une impressionnante catastrophe, stabilisation qui fournirait la juste matière d'un premier projet de ce genre. La France est prête à y contribuer.

Il y a deux siècles, la France a entrepris une révolution, sa révolution qui a marqué le cours de l'histoire dans l'univers tout entier. Elle a de la sorte pris rang dans la bataille jamais gagnée et toujours nécessaire pour plus de liberté, d'égalité et de fraternité.

Au moment où nous nous apprêtons à fêter ce bicentenaire, défendons donc plus que jamais les droits de l'homme, des plus anciennement reconnus aux plus nouveaux, droits de l'homme, droits des peuples, droits de l'humanité.

Il convient aujourd'hui, devant certaines situations d'urgence, de détresse ou d'injustice extrême, d'affirmer un "droit d'assistance humanitaire".

Le progrès économique et social, seul fondement solide de la démocratie, le poids moral des opinions publiques et une vigilance sans défaut en seront le meilleur garant.

Le président Mitterrand

Tant de peuples voient encore nier leurs droits les plus élémentaires et tant d'hommes, de femmes, d'enfants, dont la misère est la seule patrie, et l'absence de droits le seul horizon.

Le moment n'est-il pas venu de prendre conscience qu'il existe des droits de l'humanité et de les définir? Je songe à la défense de notre milieu naturel face aux exigences parfois irresponsables de l'économie - et j'ai été heureux d'entendre le représentant de l'Union soviétique demander qu'un plan fût mis au point avant 1992 sur ce sujet. Je pense aussi à la défense de l'espèce humaine (ravages de la drogue) face aux possibilités vertigineuses de la science, et notamment la génétique.

La Conférence des prix Nobel que j'ai réunie en janvier 1988 à Paris nous a alertés sur ce point : ce n'est pas la connaissance elle-même qui est dangereuse, ce sont les applications de la science qu'il nous faut contrôler, qu'il nous faut maîtriser.

Comptables à proportion de la puissance qui est aujourd'hui la nôtre de la transmission à nos descendants d'un patrimoine naturel et génétique intact, nous avons à fonder l'éthique du troisième millénaire.

Mais je m'arrête. Et, puisque avec vous j'ai considéré l'avenir, je rêve du jour où l'Europe, telle qu'elle cherche à se construire, pourra d'une seule voix s'exprimer ici, comme je viens de le faire, pour y tenir le langage de la paix entre les nations et de la confiance dans le destin de l'humanité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République française pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. François Mitterrand, Président de la République française, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE M. PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Cameroun.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République du Cameroun, S. E. H. Paul Biya, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

Le Président BIYA : Monsieur le Président, je vous remercie des paroles aimables que vous venez de prononcer à mon endroit pour me souhaiter la bienvenue au sein de cette auguste assemblée.

Permettez-moi de vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de la présente session et de formuler le vœu que, sous votre conduite, ses travaux soient couronnés de succès.

Il m'est particulièrement agréable de saluer chaleureusement ici le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, que nous avons eu le plaisir d'accueillir au Cameroun au début de cette année. Le Cameroun a été, tout le monde le sait, une pupille des Nations Unies. Il est donc profondément attaché à cette organisation, qui aura joué un rôle décisif dans son accession à l'indépendance. Je tiens à exprimer au secrétaire général notre sincère appréciation pour son dévouement au service de notre organisation. Je lui renouvelle en même temps notre appui aux efforts considérables qu'il déploie en faveur de la paix et de la coopération internationales, malgré une conjoncture mondiale particulièrement difficile.

Il m'est aussi agréable d'adresser en cette heureuse circonstance nos vives félicitations aux Forces de maintien de la paix des Nations Unies, auxquelles vient d'être décerné le prix Nobel de la paix.

Nous sommes à la veille de l'an 2000, étape décisive dans l'avenir de l'humanité. Nous serons tous responsables du bon ou du mauvais démarrage de ce nouveau millénaire. Notre devoir à tous est d'assurer l'avenir des générations futures, dans les meilleures conditions possibles.

si nous dressions un bilan rapide de ce que nous vivons actuellement, les mots qui reviendraient le plus souvent seraient crise, conflits, pauvreté, ignorance, maladie, catastrophes ou injustice.

Le Président Biya

Et pourtant, jamais les prouesses de la science et de la technique ne nous ont autant donné les moyens de vaincre la misère et la maladie. Jamais les moyens de communication n'ont autant permis d'abolir les distances, mais jamais non plus la crise politique et économique n'a atteint une telle ampleur.

L'ONU se bat, il faut le reconnaître, pour améliorer les relations internationales, tant au plan politique qu'au plan économique. En dépit de tous ses efforts, il faut bien reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire. Toute situation conflictuelle est un obstacle au progrès. Le progrès passe obligatoirement par l'entente, la concertation et le respect mutuel. En raison de leur interdépendance inévitable, les Etats doivent considérer l'ONU comme un territoire neutre, où ils harmonisent leurs positions et résolvent leurs conflits en bonne intelligence. Et c'est possible.

Au plan politique, le nouveau climat instauré entre l'Union soviétique et les Etats-Unis en est un exemple. L'engagement de ces deux grandes nations de rendre compte à la communauté internationale, et notamment à la Conférence du désarmement, de l'évolution et des résultats de leurs négociations est une étape décisive vers la paix.

La volonté de rapprochement des grandes puissances nous laisse entrevoir d'autres résultats encourageants. En Afghanistan, le retrait partiel des troupes soviétiques permet d'espérer de nouveaux développements. Au Sahara occidental, le plan de paix proposé par M. Pérez de Cuéllar est accepté. Le conflit frontalier Tchad-Libye semble évoluer vers une solution négociée. Plusieurs présidents africains ont déployé des efforts incessants en vue d'une solution pacifique. Un heureux aboutissement serait à coup sûr une grande victoire pour eux et pour toute l'Afrique.

La situation dans la corne de l'Afrique semble également porteuse d'espoirs. Les efforts vers la normalisation des relations entre l'Ethiopie et la Somalie doivent être encouragés et soutenus. En Angola, les pourparlers engagés par les parties intéressées se poursuivent à Brazzaville. Entre l'Iran et l'Iraq, après l'accord de cessez-le-feu du mois d'août, les pourparlers entamés à Genève sont appelés à se poursuivre.

En revanche, l'odieux système d'apartheid sévit toujours en Afrique du Sud, et à ce jour, et malgré les résolutions 435 (1978) et 601 (1987) de l'ONU, la Namibie se voit toujours refuser son indépendance. Une solution à ce conflit permettrait

Le président Biya

également aux Etats indépendants de la sous-région de poursuivre dans la paix et la sécurité l'oeuvre de construction nationale, compromise par les agressions et les sabotages économiques des rebelles armés par l'Afrique du Sud raciste.

Nous continuerons à soutenir un peuple qui se bat pour une cause juste : la dignité humaine. Nos difficultés économiques actuelles ne doivent pas nous empêcher de respecter nos engagements à l'égard du Fonds spécial du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique et du Fonds AFRICA. Tout comme nous devons continuer à aider les combattants de la SWAPO, du PAC, de l'ANC et les pays de la ligne de front. J'en appelle une fois de plus à toutes les forces de paix, à toutes les nations, pour qu'elles exercent des pressions et adoptent des sanctions économiques globales, obligatoires et contraignantes contre le régime raciste de Pretoria.

Quant à la situation au Moyen-Orient, elle est toujours préoccupante. Le Cameroun, qui entretient des relations d'amitié et de coopération avec tous les Etats de la région, déplore l'escalade de la violence. Je souhaite sincèrement que le dialogue prenne le pas sur cette violence et permette à toutes les parties intéressées de rechercher une paix juste et durable. Il est grand temps que la communauté internationale trouve une solution adaptée.

De nombreux foyers de tension persistent également en Amérique latine et en Asie, que nous devons nous engager à calmer. Les résultats encourageants au Sahara, en Afghanistan, en Angola, au Tchad sont la preuve que, lorsqu'on veut vraiment trouver une solution adaptée, on le peut. Il s'agit de le vouloir vraiment. Il s'agit de faire preuve de bonne volonté. Et toutes les volontés sont nécessaires pour résoudre la grave crise économique qui secoue le tiers monde.

La concertation pour trouver des solutions à la pauvreté dans laquelle vivent les trois quarts de l'humanité est aussi nécessaire et vitale que la recherche de solutions pour résoudre les conflits. Le bilan économique de ces dernières années est désastreux. Le déséquilibre s'accroît. Les pays nantis enregistrent une prospérité toujours croissante, alors que les richesses naturelles des pays en développement ne leur permettent même plus d'assurer les besoins de base des populations.

Le Président Biya

Pourtant, plus que jamais, les **pays** africains ont pris conscience qu'ils devaient compter **avant** tout sur **eux-mêmes** et sur leurs propres forces. Pourtant, **face à** cette situation très grave, nous avons pris des mesures de stabilisation ou, **à** terme, de redressement. Nous ne voulons plus être des assistés. Nous avons abandonné ou **révisé** certains projets de développement et nous avons réduit le train de vie de nos Etats. Certaines sociétés se sont vues contraintes de fermer ou de réduire leurs effectifs.

Le Président Biya

Nous sommes tous convaincus de la gravité de la situation. La session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité un plan d'action pour le redressement et le développement de l'Afrique. Mais, dans le contexte de crise mondiale, la seule création des ensembles sous-régionaux ou la seule définition de nos priorités à court terme sont insuffisantes pour relancer notre croissance et réduire la vulnérabilité de nos économies.

Les prix de nos produits de base ont atteint le niveau le plus bas enregistré depuis une cinquantaine d'années. Nos recettes d'exportations accusent un déclin alarmant, alors que les prix des biens d'équipement et des produits finis que nous importons ne cessent de grimper. En outre, nos produits manufacturés se heurtent au protectionnisme des pays industrialisés du Nord.

Conclusion, notre balance des paiements accuse un grave déficit, déficit accentué encore par le poids de notre dette extérieure et les désordres monétaires. Nous voulons régler notre dette, soit, mais nous n'en avons pas les moyens. Il est donc raisonnable et indispensable que nous examinions avec nos créanciers les solutions qui nous permettraient de rembourser, sans asphyxier nos économies.

Tout ce qui a été décidé pour faire face s'est trouvé confronté à un environnement international hostile. Nous travaillons mieux, nous gérons mieux, nous produisons mieux, et pourtant la chute brutale des prix des matières premières, la réduction des flux financiers en faveur du développement, l'énorme poids de la dette, l'inflation et les taux de change fluctuants, l'absence d'un dialogue nécessaire pour l'avènement d'un nouvel ordre économique plus juste, sont autant de raisons qui freinent le progrès du continent africain et menacent l'avenir du monde.

Car la stabilité mondiale intéresse à la fois les pays développés et ceux en développement. Nous attendons que la communauté internationale fasse preuve d'un surcroît de volonté et adopte des mesures concrètes. Les décisions prises par un certain nombre de pays développés comme le Canada, la France, et par le sommet des sept à Toronto constituent un début d'action positive.

Il n'est pas question de nous faire la charité, mais de nous aider à résoudre des problèmes graves, qui nous concernent tous. Tout le monde y a intérêt, rien n'est à sens unique. Aider les pays en développement à sortir de la crise revient à créer de nouveaux débouchés pour les pays industrialisés, de nouveaux marchés pour leurs produits. En fait, les solutions existent, il suffit de le vouloir vraiment.

Le Président Biya

Au plan politique, les grandes puissances ont démontré que lorsqu'elles le veulent, tout est possible. Il en va de même pour résoudre la crise économique. Il faut en avoir la volonté.

L'ONU est pour nous le moyen de nous concerter et de trouver les solutions. L'ONU est le reflet de la volonté commune des nations d'évoluer ensemble. L'ONU est un rassemblement. L'ONU est une grande force, un formidable outil de progrès. Sachons nous en servir ensemble.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Cameroun de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. NWACHUKWU (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'aimerais, au nom de la délégation nigériane, vous féliciter de votre élection à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Je me réjouis tout particulièrement de vous voir occuper ces hautes fonctions car des relations très amicales unissent nos deux pays. Je suis certain que cette session tirera grand avantage des éminentes qualités qui sont les vôtres et dont vous ne manquez pas de faire preuve dans l'accomplissement de vos fonctions de président. Vous pouvez à cette occasion compter sur ma coopération et mon appui et ceux du Nigéria.

Cette session se déroule à un moment où le climat politique international s'est considérablement amélioré. Les Nations Unies ont prouvé leur utilité en tant qu'instrument efficace et indispensable dans le laborieux processus de négociation des termes d'un règlement pour la plupart des problèmes régionaux. Cela est de bon augure pour les Nations Unies et pour l'humanité. Qu'il me soit permis à ce stade de féliciter le secrétaire général pour le rôle dirigeant qu'il a joué en défendant la cause de la paix mondiale et du renforcement des Nations Unies.

Le Prix Nobel de la paix pour 1988 qui a été décerné il y a quelques heures à peine aux forces de maintien de la paix des Nations Unies est le plus grand hommage que l'on puisse rendre à l'Organisation, mais c'est aussi pour elle un défi qu'elle doit relever en s'efforçant plus encore à passer du maintien de la paix à l'édification de la paix. Le Nigéria, qui est Président du Comité spécial des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, est fier de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le climat économique international reste très peu favorable aux pays en développement. Les indices de cette situation comprennent le déclin continu du prix des matières premières, la détérioration générale des termes de l'échange, le problème de la montée du protectionnisme, l'accroissement du fardeau de la dette et la sortie nette de capitaux de ces pays. La volonté politique nécessaire pour traiter de ces questions, et notamment du problème de la dette, n'a pas été assez forte du côté des pays développés. En fait, le fardeau de la dette est devenu un obstacle majeur à notre croissance économique et à notre développement social. Le dialogue Nord-Sud s'essouffle et, partant, le désir d'examiner d'un oeil critique les opérations du système économique international diminue.

M. Nwachukwu (Nigéria)

Nulle part cette détérioration de la situation économique à laquelle font face les pays en développement n'est mieux illustrée qu'en Afrique. La situation économique du continent demeure critique. Soucieux d'améliorer notre propre situation économique, nous avons entrepris de profondes réformes de nos économies nationales. Nombre d'entre nous ont courageusement procédé à des ajustements structurels fondamentaux visant à relancer nos économies, stimuler la croissance et favoriser le développement.

Ces réformes comprennent une dévaluation draconienne de nos monnaies, la réduction voire l'élimination des subventions, la privatisation des entreprises publiques et la rationalisation de nos bureaucraties. Ces mesures s'assortissent de risques politiques et de coûts sociaux considérables du fait des sacrifices que nos peuples ont dû consentir. Elles prouvent sans le moindre doute notre volonté de tout faire pour nous doter d'économies autosuffisantes.

L'examen à mi-parcours et l'évaluation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (1986-1990) a démontré que les graves difficultés économiques que connaissent les pays africains restent en grande partie sans solution et que dans la plupart des cas elles ont empiré. La contribution de la communauté internationale à la mise en oeuvre du Programme est restée en deçà des espoirs des pays africains. Et pourtant, lorsque le Programme a été adopté à la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale, il y a deux ans, il avait été applaudi comme un geste positif de la communauté internationale à l'égard des graves problèmes économiques du continent africain.

Pour le Nigéria, le Programme est un accord entre les pays africains et la communauté internationale. L'Afrique, pour sa part, a rempli sa partie du contrat; elle attend maintenant que la communauté internationale s'acquitte de ses responsabilités.

Ensemble nous devons trouver des solutions aux problèmes économiques les plus graves des pays africains par le biais d'un allègement de la dette, d'une aide publique au développement accrue et d'accords en vue de stabiliser les prix des produits de base dont dépend l'économie de la plupart des pays africains.

* M. Essy (Côte d'Ivoire), Vice-Président, assume la présidence.

M. Nwachukwu (Nigeria)

Le Gouvernement nigérian fait face aux difficultés que pose le développement d'ensemble de son économie nationale avec un courage et un dévouement sans égal dans son histoire. Notre stratégie est axée sur la modernisation et la transformation de notre économie nationale. A cette fin, nous avons adopté un programme d'ajustement structurel visant à améliorer nos résultats économiques. La mise en œuvre de ce programme a ouvert des possibilités à nos citoyens et amélioré la situation des investissements étrangers dans notre pays.

Depuis deux ans qu'il est appliqué, ce programme a mis en relief les obstacles à notre développement. Il s'agit essentiellement de l'absence d'un apport adéquat de financement extérieur et du coût élevé des produits manufacturés et de l'outillage importés. Ces problèmes ont encore été accentués par le fardeau écrasant de la dette et du service de la dette ainsi que par les pertes considérables de recettes à l'exportation à la suite de la chute sensible et ininterrompue du prix des produits de base, dont le pétrole. Ainsi, comme dans la plupart des pays en développement, le développement économique du Nigeria reste contrecarré par un environnement économique international hostile.

Nous croyons que les problèmes économiques de l'Afrique et d'autres pays en développement sont des questions que l'on ne saurait ignorer plus longtemps. Un monde dans lequel un cinquième de la population vit dans le luxe et la richesse tandis que les quatre autres cinquièmes connaissent une pauvreté et un dénuement abominables ne peut certainement pas garantir la paix et la sécurité à l'humanité. Pareil monde n'a guère de chance de préserver les générations à venir du fléau de la guerre pas plus que de promouvoir les droits fondamentaux de l'homme et la dignité et la valeur de la personne humaine.

A moins que la communauté internationale ne s'acquitte mieux de ses obligations, pour créer des conditions propices à la justice et au respect de la dignité humaine, le principal objectif de notre organisation - le maintien de la paix et de la sécurité internationales - continuera d'être menacé.

Dans quelques semaines, nous célébrerons le quarantième anniversaire de l'adoption, par les Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Depuis cette adoption, le monde a été le témoin de progrès considérables dans le domaine des droits de l'homme, à l'échelle mondiale, régionale et nationale. La seule exception à ce progrès universel du droit de la personne humaine est l'Afrique du Sud, où une minorité blanche continue de fouler aux pieds les droits de la majorité noire.

M. Nwachukwu (Nigeria)

En Afrique, lorsque nous discutons de la dignité de l'homme, nous le faisons avec la conviction que notre culture africaine reconnaît que le caractère sacré de la vie et de la liberté est universel. Nous croyons que, lorsque la dignité de l'homme est bafouée, où que ce soit, dans le monde, toute l'humanité en pâtit un peu. Voilà pourquoi nous dénonçons l'apartheid, car il est moralement révoltant, indéfendable et politiquement inacceptable pour le monde civilisé. Ce système pernicieux d'apartheid reste un affront à la communauté internationale. pis encore, le régime raciste poursuit sa déstabilisation des Etats de première ligne d'Afrique australe.

Il n'est pas seulement regrettable mais simplement inacceptable que ce régime malfaisant en place à Pretoria poursuive ses politiques détestables avec l'appui actif de Membres importants de notre organisation internationale. L'on nous dit avec une déférence moralisatrice que les sanctions n'ont pas d'effet. Les pays qui le disent sont ceux-là même qui se dépêchent d'imposer des sanctions contre d'autres Etats avec lesquels ils ne sont pas d'accord. Nous lançons un appel à tous les Etats Membres pour qu'ils passent outre aux considérations financières et imposent des sanctions générales et obligatoires contre cet Etat maléfique.

Le Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, dont le Nigeria est membre, a prouvé de manière irréfutable que les sanctions sont vraiment efficaces. Je sais que l'Afrique du Sud a pâti des sanctions limitées que lui ont imposées certains Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes profondément démoralisés d'apprendre que non seulement certains pays poursuivent sans honte leur commerce avec l'Afrique du Sud tout en proclamant leur répulsion face au système malfaisant d'apartheid, mais que certains d'entre eux tirent avantage des sanctions limitées imposées contre cet Etat. Il faut que cela cesse.

Nous lançons un appel à tous ceux qui fournissent assistance et appui aux racistes pour qu'ils rejoignent le monde civilisé et mettent cet Etat parla au ton de la société jusqu'à ce qu'un régime non racial arrive au pouvoir en Afrique du Sud. Le Nigeria continuera d'appuyer les forces progressistes en Afrique du Sud et en dehors qui se sont engagées à démanteler l'apartheid. C'est là un engagement que notre peuple et notre gouvernement ont également pris. Les Nigériens estiment que le déni au peuple noir d'Afrique du Sud des droits fondamentaux de l'homme est un affront lancé à l'humanité. C'est pour cette raison qu'en 1976, par exemple,

M. Nwachukwu (Nigeria)

des Nigériens ont versé, individuellement et volontairement, 15 millions de dollars pour appuyer les peuples d'Afrique australe dans la juste lutte qu'ils mènent pour être libres.

Les Africains sont des gens généreux et cléments. Lorsque le droit triomphera du mal en Afrique du Sud, lorsque la liberté l'emportera sur la tyrannie, lorsque l'harmonie remplacera la discorde et la dissension, les Boers ne seront pas les victimes d'un racisme à rebours, comme nombre d'entre eux le craignent; au contraire, à ce tous les enfants de Dieu du continent africain, ils s'achemineront, dans la liberté et l'harmonie, vers le salut de la race humaine. C'est là l'idée maîtresse du Manifeste de Lusaka adopté par l'Organisation de l'unité africaine en 1969.

Nous appelons l'Assemblée à convoquer en 1999 une session extraordinaire consacrée à l'apartheid en Afrique du Sud et aux conséquences destructrices de l'agression sud-africaine contre les Etats de première ligne et les Etats voisins. Nous espérons que cette session extraordinaire formulera de nouvelles stratégies pour l'élimination rapide du système d'apartheid.

Nous nous félicitons des négociations en cours concernant l'Angola et la Namibie. Nous pensons qu'il faut laisser à l'Angola la possibilité de mettre en oeuvre lui-même la politique qu'il aura choisie. L'Angola a également la prérogative souveraine d'assurer son indépendance. Le retrait récent des forces sud-africaines d'Angola marque le retour à une situation saine, légale et internationalement appropriée. Il y a 10 ans, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 435 (1978). L'occupation illégale de la Namibie qui se poursuit constitue non seulement un affront aux Nations Unies, mais un défi lancé délibérément au Conseil de sécurité. L'Afrique du Sud doit se retirer immédiatement de la Namibie.

N'est-il pas paradoxal à notre époque que certains pays, pleinement conscients des graves dangers que cela représente pour les êtres vivants et l'environnement, ou ferment les yeux sur le déversement de déchets toxiques et radioactifs ou encouragent activement leur exportation vers d'autres pays? La communauté internationale doit reconnaître, comme mon gouvernement l'a prôné activement, que le déversement de déchets toxiques et radioactifs équivaut, sur le plan moral, à un acte de guerre.

M. Nwachukwu (Nigéria)

Le Gouvernement nigérian a indiqué clairement sa position sur la question et l'a fait suivre d'un appel à la communauté internationale, aux niveaux sous-régional et régional, pour qu'elle promulgue des lois visant à décourager cette attaque éhontée et inacceptable contre les êtres vivants et l'environnement.

Dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, des résolutions fermes ont été adoptées afin de décourager l'importation de ces déchets toxiques sur notre continent et de pénaliser toute personne ou entreprise privée qui collabore avec des intérêts étrangers afin de faire de l'Afrique une décharge pour les déchets toxiques et radioactifs. A la réunion tenue à Rio de Janeiro en juillet dernier par les pays de l'Atlantique Sud, de nouvelles mesures ont été prises afin de conjurer cette menace avant qu'elle ne devienne irrévocable.

Récemment aussi, à leur réunion à Nicosie, les ministres des affaires étrangères des pays non alignés ont adopté une déclaration dans laquelle ils condamnent énergiquement le déversement de déchets toxiques. Grâce à la mise en place d'un système de surveillance, mon pays collabore actuellement avec nombre d'Etats Membres de notre organisation à la diffusion de renseignements précis concernant le tonnage et la position des navires porteurs de déchets toxiques qui naviguent actuellement en haute mer. Nous avons coopéré avec les organisations non gouvernementales qui ont consacré leur temps et une partie de leurs ressources à la protection de l'environnement, et nous continuerons de compter sur leur excellent appui.

Le Nigéria a été victime de cette pratique éhontée. Entre août 1987 et mai 1988, des déchets toxiques ont été déversés clandestinement dans la région de Port Koko, dans mon pays. La population et l'environnement de Port Koko ont été ainsi gravement mis en danger. En outre, la vie économique de la région a été perturbée. Le Gouvernement nigérian s'est hâté de faire enlever ces déchets. Il a également pris des mesures législatives appropriées au niveau national interdisant le déversement de déchets toxiques et radioactifs.

M. Nwachukwu (Nigéria)

Ma délégation est heureuse de constater que plusieurs délégations, au cours du débat et en d'autres instances, ont condamné cet acte et ont manifesté leur volonté de faire véritablement croisade contre ce phénomène. Comme point de départ, nous avons appelé les Etats Membres à limiter leurs activités à celles qui sont relatives au déplacement transfrontière des déchets. Nous appelons tous les Etats Membres et les organisations non gouvernementales à se rallier à notre "veille écologique".

Tout comme nous sommes préoccupés des dangers pour l'environnement du déversement des déchets toxiques et radioactifs, nous sommes préoccupés de possibles utilisations hostiles de ces matières. Nous nous félicitons en cela de la décision de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui, à sa trente-deuxième session ordinaire, le mois dernier, condamnait toutes les pratiques de déversement de déchets nucléaires et demandait au secrétaire général qu'un groupe de travail composé d'experts élabore un code devant régir les transactions internationales comprenant des déchets nucléaires. Nous en appelons à la présente session de l'Assemblée générale pour qu'elle mandate la Conférence du désarmement d'entamer des négociations sur un projet de convention sur l'interdiction du déchargement de déchets radioactifs et toxiques à des fins hostiles.

Au Moyen-Orient, après 40 années d'Un cycle de violence endémiaue et de pertes absurdes en vies humaines, les Nations Unies ont enfin ébauché un processus de paix qui, s'il est strictement appliqué, offre une PQssihilité crédible de paix durable dans la région. Le Nigéria appuie la tenue d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies.

Le Kampuchea est un autre problème auquel il est urgent de trouver une solution compatible avec la Charte de l'Organisation. Le Nigéria continuera d'oeuvrer au sein des Nations Unies, notamment au sein du Comité sur le Kampuchea, à la recherche d'une solution acceptable au problème.

Le retrait en cours des forces étrangères d'Afghanistan a démontré ce que peut réaliser la volonté politique. Nous espérons que les Accords de Genève sur l'Afghanistan seront respectés par toutes les parties concernées.

De même, nous félicitons les initiatives de paix des pays d'Amérique latine et d'Amérique centrale. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer le processus en cours pour l'instauration d'une paix durable en Amérique centrale.

M. Nwachukwu (Nigéria)

J'ai eu l'occasion, à la quinzième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, de féliciter les deux superpuissances pour la conclusion et la ratification du traité sur les forces nucléaires **intermédiaires**. Cet accord est historique; c'est en effet la première mesure de désarmement nucléaire véritable, éliminant toute une catégorie d'armes nucléaires. La déclaration conjointe du Président **Reagan** et du **Secrétaire** général Gorbatchev à l'effet qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être livrée a grandement soulagé un monde gravement menacé par la possibilité de l'autodestruction.

Ma délégation, comme toutes celles qui ont travaillé d'arrache-pied au succès de la session extraordinaire consacrée au désarmement, est naturellement déçue qu'on n'ait pu convenir d'un document final. Cependant, nous croyons que la communauté internationale ne peut se permettre de se laisser totalement décourager par ces revers de fortune. Nous demandons aux superpuissances à voir l'engagement multilatéral en matière de **désarmement** aux Nations Unies comme un complément utile et indispensable aux efforts bilatéraux et régionaux. La nécessité d'une **action** multilatérale se fait sentir d'urgence dans le domaine des négociations sur les armes chimiques.

Les réalisations de l'Organisation en 40 années d'existence sont particulièrement impressionnantes. Les Nations Unies ont grandement contribué au processus de décolonisation. Sans cette organisation, nous ne disposerions pas d'instruments ou de **cadres** de référence tels que les **codes**, conventions, normes et principes qui régissent actuellement les relations internationales.

Nous sommes encouragés par l'espoir et la **foi** renouvelés dans notre organisation, ainsi que le désir accru d'y avoir recours principalement afin de promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Les Nations Unies sont indispensables à tous les pays du monde. Notre présence à tous ici en est la réaffirmation. **Mon** pays, le Nigéria, reste fermement attaché à la Charte.

M. MOCUMBI (Mozambique) (interprétation de l'anglais) : C'est avec un grand plaisir et une grande satisfaction que j'ai l'honneur de féliciter M. Dante Caputo pour son élection à la présidence de cette session. Sa vaste expérience dans le domaine des relations internationales et de la diplomatie justifie nos espoirs relatifs au succès de nos débats. Je voudrais l'assurer de la volonté de

M. Mocumbi (Mozambique)

ma délégation de travailler de très près avec lui dans l'accomplissement des responsabilités qui lui ont été conférées à l'unanimité. Je saisis cette occasion pour rappeler la visite récente du Président Chissano dans son beau pays, l'Argentine, visite au cours de laquelle il a examiné les moyens devant permettre de renforcer les relations bilatérales amicales entre nos deux pays.

De la même façon, je voudrais saluer le Président sortant, M. Florin, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, pour la manière efficace et louable dont il a présidé les débats de la quarante-deuxième session et ceux de la session extraordinaire consacrée au désarmement.

Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour sa détermination opiniâtre dans la recherche de solutions aux problèmes internationaux aussi bien que dans la promotion d'une meilleure compréhension et coopération entre les nations.

C'est avec grande satisfaction que nous avons appris ce matin la décision d'octroyer le prix Nobel pour la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies. Cela constitue une reconnaissance remarquable du rôle extraordinaire joué par les Nations Unies dans la promotion de la paix.

La situation au Mozambique est toujours caractérisée, d'une part, par une guerre qui nous est imposée depuis l'extérieur et, d'autre part, par notre ferme volonté de défendre notre indépendance et de promouvoir la paix et le progrès.

Prenant la parole à la dernière session de l'Assemblée générale, ici même, S. E. le Président Joaquim Alberto Chissano de la République populaire du Mozambique mentionnait les massacres, la destruction généralisée des infrastructures sociales et économiques, aussi bien que le grand nombre de Mozambicains déplacés, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Généralement, cette situation persiste. Les actes criminels de terrorisme armé continuent de semer souffrance, tristesse, famine et insécurité dans nombre de familles mozambicaines souvent rendues sans abri.

Mais cela ne représente qu'un côté des choses. L'autre permet à notre population de se montrer optimiste en raison des victoires que nous avons remportées sur les plans militaire, économique et diplomatique.

M. Mocumbi (Mozambique)

Sur le plan militaire, nos forces armées ont pu rétablir la paix et la tranquillité dans les diverses parties de notre pays qui étaient auparavant affectées par des actes criminels de terroristes armés. Dans cet effort, l'appui et la participation des Etats de première ligne, notamment le Zimbabwe et la Tanzanie, continuent d'être importants et grandement appréciés. De même, il convient de mentionner la contribution des forces du Malawi concernant la protection du chemin de fer de Nacala.

Notre gouvernement sait que ces efforts visant à éliminer le terrorisme devraient être accompagnés d'autres mesures cherchant à intégrer dans la société mozambicaine les terroristes qui se sont repentis. A la suite de cela, notre assemblée populaire a adopté une loi importante en décembre 1987, la loi d'amnistie. Cette loi pardonne à tous ceux qui ont commis des crimes, des massacres et autres actes abominables perpétrés contre notre peuple et contre l'Etat. A la suite de l'application de cette loi, l'amnistie a été accordée à de nombreux terroristes qui ont depuis repris une vie normale.

Cette nouvelle loi d'amnistie traduit le caractère profondément humain de la politique de clémence suivie par le FRELIMO depuis le début de notre lutte armée pour la libération de notre patrie.

Lors de la proclamation de notre indépendance en 1975, nous nous sommes trouvés devant une situation où certains Mozambicains avaient commis, incités par le colonialisme, des crimes affreux contre leur propre peuple, ou étaient devenus collaborateurs du système de répression coloniale. Tous ces individus ont été intégrés dans notre société, et aujourd'hui ils travaillent en tant que citoyens à part entière avec d'autres Mozambicains au relèvement du pays.

La loi d'amnistie constitue une partie intégrante de nos efforts visant la réconciliation, l'unité et la rééducation de ces Mozambicains qui ont été brutalisés par le crime et le terrorisme et qui se sont retrouvés instruments de notre ennemi. Nous sommes prêts à les accueillir parmi nous et à les aider à recouvrer leur dignité, leurs droits et leurs devoirs en tant que citoyens d'un Etat démocratique, libre, indépendant, souverain et non aligné.

Ce processus a lieu à un moment où le peuple mozambicain se prépare à tenir le cinquième congrès du parti FRELIMO et s'occupe du remaniement de la Constitution. Ces deux processus constituent un exemple de l'exercice de la démocratie dans notre pays. Ils serviront à consolider la démocratie et renforceront les libertés fondamentales de nos citoyens.

M. Mocumbi (Mozambique)

Nous savons que notre projet et notre rêve visant à instaurer une société heureuse et pacifique est partagé par tous les peuples du monde et qu'ils bénéficient de la bienveillance de la communauté internationale dans son ensemble.

L'une des manifestations d'un tel sentiment a été la visite de S. S. le Pape Jean-Paul II au Mozambique. Sa Sainteté a reçu un accueil enthousiaste du peuple tout entier, indépendamment de ses croyances religieuses, dans une démonstration massive d'unité nationale. Nous espérons que son message de solidarité et ses vœux de paix au peuple mozambicain trouveront écho aux quatre coins de notre globe.

Ces efforts vont de pair avec les mesures de redressement économique et social que nous avons amorcées. Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, la guerre d'agression menée par des terroristes armés contre le Mozambique est responsable de la régression générale de notre développement, ce qui entraîne non seulement la dispersion des efforts et des moyens au détriment d'autres efforts visant la défense de notre patrie, mais aussi à cause du sabotage économique et de la destruction des infrastructures socio-économiques qui sont la politique favorite de notre ennemi dans cette guerre.

Ceux qui ont conçu la stratégie de destruction de notre pays se sont d'abord efforcés de saper notre base économique. Et l'on a procédé durant ces dernières années, à des massacres injustifiés qui ont été condamnés par la communauté internationale. A la suite d'une telle stratégie, les domaines de l'éducation et des soins médicaux, qui avaient énormément progressé durant les sept premières années de notre indépendance, se heurtent à l'heure actuelle à de nombreuses difficultés très graves ainsi que le prouvent les statistiques suivantes : 2 269 écoles primaires ont été détruites, ce qui affecte 500 000 élèves et 700 instituteurs; 400 enseignants ont été assassinés, kidnappés ou mutilés; 22 lycées détruits, ce qui affecte 80 000 élèves; et 36 pensionnats et 4 écoles normales ont été détruits.

Comme je l'ai déjà souligné, le terrorisme n'affecte pas seulement l'économie, l'éducation et la santé. Il affecte également l'homme mozambicain, la femme mozambicaine, l'enfant mozambicain, la jeunesse mozambicaine et la famille mozambicaine, ainsi que le prouvent les chiffres suivants : 1 100 000 personnes ont été déplacées de leur lieu habituel de travail et de résidence dont 800 000 se trouvent dans les pays avoisinants; 3 300 000 citoyens sont gravement affectés par cette situation; 5 900 000 citoyens se trouvent dans une situation très difficile,

M. Mocumbi (Mozambique)

affectés par de très graves pénuries dans les campagnes et dans les villes; et 200 000 enfants se retrouvent dans une situation difficile; en réalité, ils sont des enfants abandonnés et des enfants dont les terroristes se sont servis pour perpétrer leurs actes criminels. En plus, il y a un grand nombre de citoyens mutilés ou handicapés.

C'est dans ce cadre de conditions socio-économiques déplorables que nous avons présenté le programme de redressement économique et le programme d'urgence. A la suite de l'exécution du premier, il a été possible de renverser la tendance à la baisse de l'économie que nous connaissions depuis quelques années.

Pour donner un exemple, les données disponibles pour les six premiers mois de 1988, indiquent une croissance économique générale de 5 %. Ce pourcentage est plus élevé que celui qui avait été enregistré en 1987, lorsque le produit national brut avait accusé une croissance de 4 %. Cette croissance est essentiellement due à l'évolution positive du secteur agricole.

En dépit de cette tendance positive, la situation économique et financière demeure difficile. La dette étrangère pèse toujours très lourd sur notre économie, affectant sa croissance de façon négative. Malgré certains progrès significatifs dans le processus de rééchelonnement de la dette, il n'y a pas eu d'application généralisée des conditions plus favorables que nous demandions.

Cette situation entraîne une sortie nette de ressources, empêchant ainsi l'allocation de finances requise pour le développement des secteurs productifs de l'économie. Nous espérons donc que le consensus auquel l'on est arrivé au Sommet de Toronto sur les mesures d'allégement de la dette pour les pays africains à faible revenu, seront rapidement et énergiquement mis en oeuvre par tous les créanciers. Nous demandons à nos partenaires au développement, de redoubler d'efforts pour réduire efficacement le stock de la dette et les obligations du service de la dette. En retour, en dépit de ses difficultés, notre pays continuera à faire l'impossible pour honorer ses obligations en matière de dette étrangère.

C'est avec beaucoup d'espoir que nous attendons la deuxième réunion des pays donateurs pour appuyer le programme de redressement économique, qui doit avoir lieu prochainement à Paris, en novembre. Cette réunion devrait mobiliser les ressources suffisantes qui nous permettront de passer à la deuxième étape de notre programme de redressement économique qui envisage la reconstruction des infrastructures.

M. Mocumbi (Mozambique)

Afin de faire face à la situation d'urgence, notre gouvernement a dû mobiliser des ressources internes aussi bien qu'extérieures. En avril de cette année, la seconde Conférence internationale pour l'assistance humanitaire au Mozambique s'est tenue à Maputo avec des résultats satisfaisants.

Nous avons été particulièrement encouragés par le fait que la communauté internationale ait reconnu qu'il était impératif de fournir aux peuples affectés les moyens de production, les matériaux de construction et autres moyens nécessaires pour rétablir les infrastructures détruites ou endommagées par les actes criminels des terroristes armés, afin de permettre à ce peuple de reprendre une vie normale, de se remettre à la production et de devenir autonome.

M. Mocumbi (Mozambique)

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, une fois encore, notre reconnaissance au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, aux gouvernements donateurs, aux organisations et institutions du système des Nations Unies, aux organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'aux institutions humanitaires et religieuses pour l'appui qu'ils ont apporté à notre peuple.

Qu'il me soit permis de porter mon attention sur la situation en Afrique australe. Il y a quelques semaines à peine, le Président de la République populaire du Mozambique, S. E. Joaquim Chissano, a décrit la situation dans la région de la manière suivante :

"L'Afrique australe connaît des processus contradictoires. L'un de ceux-ci est le conflit qui prend racine dans le passé colonial, dans la persistance des ambitions de domination, dans la survie de l'apartheid, système politique fondé sur des inégalités entre les hommes, et sur la discrimination raciale. L'autre processus est celui de la solidarité entre les peuples et Etats qui unissent leurs efforts et mettent en commun leurs ressources pour promouvoir le développement économique et social."

On ne pouvait mieux décrire la situation en Afrique australe. En effet, les Etats de première ligne se sont très rapidement rendu compte que leur sort était lié par des racines communes de leur même passé de domination, de colonialisme et d'exploitation. Ils en ont ainsi conclu que la mise en commun de leurs ressources et de leurs possibilités était décidément le moyen d'échapper à la servitude vis-à-vis d'intérêts étrangers.

L'appui moral, politique, diplomatique, matériel et militaire qu'apportent les Etats de première ligne à la République populaire du Mozambique est une manifestation de cette solidarité. Lorsque le sang des soldats des pays frères du Zimbabwe et de la Tanzanie se mêle à celui de nos soldats pour protéger la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale, cette solidarité acquiert une dimension historique.

Le Mozambique, à son tour, a apporté sa modeste contribution à la lutte de libération d'autres pays et d'autres peuples. Bien qu'il connaisse une situation précaire, l'Angola a offert son territoire comme base de repli à ceux qui luttent pour l'indépendance de la Namibie, tout comme l'ont fait la Tanzanie, la Zambie et d'autres pays.

M. Mocumbi (Mozambique)

La Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe est une concrétisation de cet objectif commun en même temps que l'affirmation de la volonté unanime des pays de notre région de se libérer de l'oppression et de la domination économique par l'intégration de leur potentiel économique sur une base de solidarité et de coopération. Cette solidarité constitue un facteur important pour l'établissement de la préservation de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans la région. La République populaire du Mozambique est fière de participer à ce mouvement de solidarité. L'Afrique australe devra son avenir de paix et de prospérité à cette unité, à cette cohésion et à cette solidarité.

Dans une telle entreprise, nous nous heurtons, toutefois, à des facteurs négatifs et destructeurs qu'il faut éliminer de toute urgence. Nous faisons allusion en particulier à la persistance de valeurs aussi anachroniques qu'abominables, comme l'apartheid seul peut l'être.

En Afrique du Sud, ces facteurs se concrétisent dans l'institutionnalisation de l'inégalité, de la discrimination raciale, de la justice, de la division, de la dépersonnalisation, de la répression, de l'oppression et du refus de concéder ses droits fondamentaux à la majorité du peuple.

En Namibie, le colonialisme persiste encore et constitue une source de violence et de conflit. En d'autres termes, le colonialisme représente un sérieux obstacle à la paix et au développement.

Des initiatives de paix en vue d'apporter une solution négociée à ces problèmes sont prises en ce moment. Les négociations quadripartites impliquant l'Angola, Cuba, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis sont des éléments conformes aux vœux de la région et du monde. Il est de notre devoir d'encourager les parties intéressées à poursuivre avec sérieux et dans la conscience de leurs responsabilités le processus de la négociation afin d'en assurer le succès et la mise en oeuvre. Nous nous félicitons également des efforts entrepris par le Secrétaire général pour que la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité soit appliquée.

Dans le cadre des initiatives de paix dans la région, une réunion au sommet entre la République populaire du Mozambique et l'Afrique du Sud s'est tenue à Songo. Son objectif était d'assurer la mise en oeuvre, dans l'esprit comme dans la lettre, des engagements pris à Nkomati. Ces événements ne peuvent et ne doivent

M. Mocumbi (Mozambique)

servir en aucune façon de prétexte à certains membres de la communauté internationale pour ne pas s'acquitter de leurs devoirs et de leurs responsabilités afin de contribuer à l'éradication du système d'apartheid.

Nous savons que ces efforts ne peuvent apporter la paix et la stabilité que si l'Afrique du Sud honore ses obligations. C'est pour cette raison que la communauté internationale est invitée à renforcer ses pressions sur l'Afrique du Sud pour qu'elle abolisse sa politique d'apartheid et s'engage dans un processus de négociation menant à l'établissement d'une société démocratique en Afrique du Sud.

Une paix juste et durable en Afrique du Sud exige qu'il soit mis fin à l'état d'exception, à la répression et à la violence ainsi qu'à d'autres mesures adoptées par le régime d'Afrique du Sud pour réduire au silence la voix de la justice et de la raison. Elle exige aussi la remise en liberté de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques avec lesquels le régime doit mener un dialogue pour trouver une solution juste et équitable aux problèmes de l'Afrique du Sud. Le refus de dialoguer avec les représentants légitimes et authentiques de la majorité du peuple d'Afrique du Sud ne peut que retarder encore la solution du problème et doit certainement aboutir à une intensification des tensions en Afrique du Sud et dans l'ensemble de la région.

La République populaire du Mozambique réitère son appui à l'African National Congress (ANC) et à la South West Africa People's Organization (SWAPO), représentants authentiques des peuples d'Afrique du sud et de Namibie respectivement.

La République populaire du Mozambique réitère en outre sa volonté de contribuer au processus de négociation actuellement en cours en Afrique australe.

Au moment où nous examinons la situation internationale, nous ne pouvons qu'exprimer notre satisfaction au vu des tendances positives dont nous avons été témoins depuis quelques années. Le climat qui s'est instauré dans le dialogue entre les deux grandes puissances nucléaires nous permet sans aucun doute de nourrir de nouveaux espoirs quant à l'avenir des relations internationales. Nous assistons de plus en plus au recours aux dispositions envisagées dans notre charte pour rechercher des solutions au conflit. Elles constituent des options pacifiques, fondées sur les normes les plus élémentaires qui régissent les relations entre nations.

M. Mocumbi (Mozambique)

A cet égard, nous citerons des conflits délicats tels que la guerre entre l'Iran et l'Iraq, ainsi que les conflits au Sahara occidental et en Asie du Sud-Est, comme autant d'exemples du rôle important que l'Organisation des Nations Unies peut, si l'occasion lui en est donnée, jouer dans le maintien et la préservation de la paix. Nous espérons que l'engagement pris par les parties intéressées sera honoré et que la paix, la stabilité et la sécurité prévaudront dans ces régions.

En Asie du Sud-Est, il existe une volonté d'entamer le dialogue. Nous espérons que cette volonté se concrétisera pour que, tôt ou tard, elle puisse porter ses fruits et contribuer à la réduction des tensions dans la région. Le Tchad et la Libye ont fait preuve de maturité politique lorsqu'ils ont choisi de recourir à un moyen pacifique pour résoudre le conflit qui les divisait.

L'Amérique centrale aspire aussi à la paix et à la stabilité, objectifs qui ne peuvent être atteints qu'en respectant le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays de la région. Il faut encourager le dialogue qui s'y déroule actuellement. Nous voulons répéter combien nous sommes reconnaissants au Gouvernement du Nicaragua des efforts qu'il déploie pour parvenir à une solution pacifique des problèmes de la région.

Au moment où je salue cette tendance positive dans les relations internationales, je ne puis m'empêcher de signaler que d'autres défis nous attendent encore.

Il faut apporter une solution immédiate et rapide à la question de Palestine, qui est au coeur même du problème du Moyen-Orient, pour que la nation palestinienne puisse s'établir dans la paix, la liberté et l'indépendance sur son propre territoire. Nous estimons qu'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient contribuerait à la solution de ce problème. C'est pourquoi nous voulons insister sur le fait qu'il conviendrait de la convoquer de toute urgence.*

* Le Président assume la présidence.

M. Mocumbi (Mozambique)

De même, il convient de trouver de toute urgence une solution au conflit du Timor oriental, territoire envahi et occupé par des forces étrangères. Nous espérons vivement que le secrétaire général des Nations Unies sera en mesure de réactiver le processus aboutissant à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple du Timor oriental conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La réunification de la nation coréenne n'a pas encore eu lieu en dépit de nombreuses initiatives et d'efforts répétés, que nous soutenons, dans cette direction. Nous espérons très sincèrement qu'un jour viendra où la Corée réunifiée sera admise au sein de notre famille.

Nous espérons que le consensus au sein du Comité ad hoc sur l'océan Indien, qui a permis de fixer pour 1990 la convocation de la conférence de Colombo, sera respecté. Par conséquent nous devons dès maintenant agir énergiquement afin d'assurer son succès.

Les sacrifices consentis par notre peuple afin de défendre notre liberté et notre indépendance sont vraiment considérables. En dépit des campagnes généralisées de terreur et des crimes commis contre notre peuple, en dépit de la destruction des infrastructures socio-économiques, le peuple du Mozambique demeure décidé à défendre sa patrie et à bâtir un avenir de paix, de progrès et de bonheur.

Dans la poursuite de ces objectifs, si chers à notre peuple et au monde entier, nous suivons depuis environ un quart de siècle une voie extrêmement difficile et ardue.

Nous voulons la paix. C'est seulement grâce à la paix que nous pouvons rebâtir notre patrie, utiliser toutes les ressources disponibles dans notre pays, faire bénéficier à tout le peuple de l'enseignement et des soins médicaux, éliminer la famine, vêtir notre peuple, faire disparaître la misère et le sous-développement.

Nous tenons à réitérer notre appel à la communauté internationale pour que celle-ci continue de fournir son assistance et son soutien, sous toutes ses formes, à notre peuple, afin que nous puissions dès que possible atténuer leurs souffrances et réaliser une paix durable.

M. ANDREOTTI (Italie) : Monsieur le Président, je voudrais vous exprimer, au nom du Gouvernement italien, les félicitations les plus vives à l'occasion de votre élection. Nous nous réjouissons que cet honneur soit allé au représentant d'un pays avec lequel nous entretenons des rapports amicaux de longue date, nourris par la présence en terre argentine d'une forte communauté italienne. Vos qualités

M. Andreotti (Italie)

et votre expérience sont autant de gages de réussite dans l'exercice des hautes fonctions qui vous sont confiées et que l'actualité politique internationale, par l'espoir qu'elle suscite et que nous ne laisserons pas s'évanouir, rend particulièrement délicates.

Qu'il me soit permis aussi d'adresser nos remerciements au Président sortant, qui s'est acquitté avec dévouement et efficacité du mandat dont l'Assemblée générale l'avait chargé l'année dernière dans une période difficile pour notre organisation.

Au nom du Gouvernement italien et en mon nom personnel, je souhaite exprimer enfin ma considération au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Fidèle à la tradition juridique de l'Amérique latine, il a su affronter avec une perspicacité politique, un dévouement et des qualités de négociateur exceptionnels, des situations où d'autres que lui auraient couru à l'échec. Dans son généreux engagement en faveur de la paix et de la sécurité, dans sa recherche de solutions négociées, dans sa ferme défense des principes de la Charte, le secrétaire général a pu et peut toujours compter sur l'appui sans réserve du Gouvernement italien.

Le vent de l'histoire semble souffler aujourd'hui dans la bonne direction. J'en veux pour preuve la confiance et la sincérité du dialogue en cours entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, et l'efficacité du rôle joué par les Nations Unies dans les crises et les conflits régionaux.

Profondément consciente de ses responsabilités internationales, l'Italie apporte sa pleine collaboration à cette évolution.

Le chemin parcouru par les deux grandes puissances dans le domaine du désarmement témoigne que bien des choses ont changé durant les 12 mois écoulés. Des transformations positives ouvrent de nouvelles perspectives de stabilité, spécialement en Europe. Le Gouvernement italien y a contribué par son action et ses initiatives dans le cadre de l'Alliance atlantique et celui de la Communauté européenne.

La conclusion du Traité sur l'élimination des missiles à portée moyenne et à plus courte portée prend une signification particulière : elle manifeste avant tout une manière nouvelle d'aborder les problèmes du désarmement, puisque, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des quantités massives d'armements vont être détruites non pas dans des opérations de guerre, mais bien au contraire à

M. Andreotti (Italie)

la suite d'une négociation. Je tiens à souligner à ce propos que ce traité, avec les mesures de vérification précises qu'il prévoit, constitue un modèle à suivre et donc à étendre au plus vite à d'autres domaines d'accord.

Nous entretenons tous l'espoir légitime que l'accord sur la réduction de moitié des arsenaux stratégiques des deux grandes puissances pourra bientôt être conclu officiellement. Nous saluons à la fois l'attachement constant du Président Reagan au progrès du dialogue au plus haut niveau avec l'Union soviétique et le dynamisme courageux manifesté aussi par le Secrétaire général Gorbatchev dans ses décisions de politique internationale.

Dans le domaine du désarmement plus qu'en tout autre, la communauté des Etats a un rôle à jouer pour faire en sorte que les accords bilatéraux s'élargissent progressivement jusqu'à englober tous les types d'armes existant sur la terre.

Etant donné les résultats acquis, il s'agit aujourd'hui d'éloigner les risques de brusques changements de cap. Une telle entreprise intéresse toutes les nations et devrait aller de soi pour une organisation convaincue de la force de son universalité et de la nécessité de tirer pleinement parti de toutes les possibilités que lui offre un climat international plus serein.

Malheureusement, les accords entre les deux grandes puissances n'ont pas encore produit d'effets appréciables dans les diverses instances multilatérales.

Les travaux de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale n'ont abouti à aucune conclusion concrète. Certes, nous ne sous-évaluons pas l'apport de la réflexion commune pour renforcer l'efficacité des mécanismes concernant la transparence des budgets militaires, pour approfondir l'analyse des principes dont devront s'inspirer les systèmes de vérification des accords de contrôle des armements, pour donner, avant tout, plus de force aux initiatives des organes des Nations Unies dans les activités liées, directement ou indirectement, au désarmement.

Ces réflexions sont assurément précieuses; cependant, notre tâche ne se borne pas à exprimer et expliquer des idées. Il nous faut aussi agir en conséquence pour concrétiser les bonnes intentions et autres dispositions favorables.

A la table de la Conférence de Genève, aucun progrès n'est apparu depuis un certain temps dans à peu près aucun des secteurs examinés, qu'il s'agisse de l'élimination totale des expériences nucléaires ou de la prévention de la course aux armements dans l'espace, de l'interdiction des armes radiologiques ou du programme mondial de désarmement.

M. Andreotti (Italie)

La négociation n'a guère avancé qu'au sujet des armes chimiquesJ mais là encore trop lentement. Nous avons eu à un moment l'espoir que cette négociation aurait pu se conclure cette année même, et c'est d'ailleurs le souhait que le Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Hans-Dietrich Genscher, et moi-même avons exprimé personnellement à Genève en février dernier. Il n'en a pas été ainsi, alors pourtant que l'emploi de ce terrible moyen de destruction de masse s'est une nouvelle fois porté à l'attention des gouvernements et des opinions publiques.

M. Andreotti (Italie)

Nous ne sous-évaluons certainement pas les difficultés techniques que soulève l'application de vérifications appropriées dans chaque éamp. Nous avons d'ailleurs organisé sur ce sujet, en mai dernier à Rome, un colloque international qui a réuni d'éminents spécialistes scientifiques. Les enseignements et conclusions qui en ont résulté concernent la possibilité de procéder à des expériences pOur vérifier qu'aucun détournement à des fins militaires n'apparaisse dans les cycles de production industrielle. Nous soumettrons les résultats de ces travaux à l'attention des gouvernements.

Dans le domaine régional, les déséquilibres classiques existant en Europe sont aussi une source dangereuse d'insécurité. Nous devons donc rechercher sans relâche l'obtention prochaine de résultats permettant d'établir une plus grande stabilité à des niveaux réduits de forces et d'armements. A cet égard, les échanges informels de Vienne sur l'élaboration d'un mandat concernant la négociation future semblent dégager des progrès sensibles entre les parties sur les questions de fond.

Nous entendons continuer d'œuvrer par tous les moyens à la mise au point d'un document final satisfaisant, dans le plus bref délai possible.

Je tiens à réaffirmer ici la validité de l'Acte final d'Helsinki, instrument irremplaçable des relations internationales qui a lié indissolublement les Etats-Unis et le Canada à l'avenir des pays et des peuples du vieux continent.

Dans ce climat général, il semble même permis d'espérer que l'Albanie se joigne au projet de l'Europe tout entière. J'aimerais pouvoir interpréter comme un pas dans cette direction la décision prise très récemment par ce pays de reprendre sa participation active à l'Union interparlementaire qui s'apprête à célébrer, l'an prochain, le centenaire de sa création.

Pour conclure au sujet du désarmement en Europe, je rappellerai que l'Italie, dans le cadre d'une réduction drastique des armements, poursuit à titre prioritaire l'élimination des asymétries dans les catégories offensives les plus déstabilisantes; cette élimination devrait être suivie d'une restructuration des déploiements militaires dans une direction défensive.

Je rappelle enfin que le Traité sur la non-prolifération lui-même fait obligation à tous les signataires, y compris donc les pays dotés d'armes nucléaires, d'engager des négociations portant, selon les dispositions expresses de l'article 6, sur "un traité de désarmement général et complet sous contrôle international rigoureux et efficace".

M. Andreotti (Italie)

Sur divers aspects de l'activité internationale dont certains comptent parmi les plus délicats, le représentant du pays qui exerce actuellement la présidence du Conseil de la Communauté européenne a déjà exposé la position commune des Etats membres de cette dernière. L'intervention du Ministre des affaires étrangères de la Grèce témoigne de l'activité des Douze en faveur d'une harmonisation de leur politique étrangère respective, harmonisation que le Gouvernement italien Douhaiterait encore plus manifeste et plus vaste. Nous sommes du reste convaincus qu'il faut construire une Europe plus unie et solidaire, capable d'affirmer progressivement, spécialement à partir de l'Acte unique européen, son identité et son rôle en faveur d'un monde libre et ouvert aux aspirations des différents peuples. Cette identité et ce rôle correspondent d'ailleurs à l'objet conféré aux accords régionaux par la Charte des Nations Unies.

Les Nations Unies ont obtenu récemment des résultats encourageants dans la recherche d'un règlement de plusieurs des crises internationales les plus aiguës et les plus complexes de la dernière décennie. Les progrès accomplis sont des succès incontestables pour l'Organisation et son secrétaire général dont ils récompensent la ténacité et les hautes qualités de négociateur.

Je citerai en premier lieu les activités de médiation qui ont permis les Accords de Genève sur l'Afghanistan.

Dans le cas de l'Iran et de l'Iraq, un cessez-le-feu est intervenu et un processus de négociation directe entre les parties a pu enfin s'engager. Nous appuyons sans réserve l'action menée par le Secrétaire général pour consolider, dans le cadre de l'application de la résolution 598 (1987), les résultats acquis jusqu'ici. Au Conseil de sécurité et par la voie bilatérale, nous continuerons à oeuvrer pour que se rétablissent entre les deux pays et dans le Golfe les conditions de sécurité et de stabilité qui sont le préalable indispensable de la paix et de l'engagement des activités de reconstruction.

Sur la question de Chypre et au sujet du différend du Sahara occidental, la recherche patiente de points de contact semble ouvrir des perspectives de progrès.

Nous vivons ainsi un moment historique particulier où surgissent des possibilités de plus en plus vastes pour les Nations unies, soit directement, comme dans les cas qui viennent d'être mentionnés, soit indirectement pour renforcer et mener à bonne fin des accords obtenus à l'échelon régional. L'Afrique australe fournit un exemple à ce propos, puisqu'en Angola et en Namibie, les Nations Unies

M. Andreotti (Italie)

pourraient être appelées à faciliter et à garantir l'achèvement d'un des derniers grands processus de décolonisation de l'histoire.

Assurément, le rôle de notre organisation est de plus en plus actif. On peut observer d'ailleurs que l'offre de médiation des organes de cette institution reçoit souvent un accueil positif et que de nouvelles perspectives d'intervention semblent se révéler constamment.

Les possibilités nouvelles, les perspectives dont je viens de parler, naissent du climat transformé des rapports entre les deux grandes puissances mondiales et de l'amélioration générale des relations internationales qu'elle a provoquée.

Pour la première fois depuis 1945, depuis la date même de l'adoption de la Charte de San Francisco, les Nations Unies fonctionnent aujourd'hui dans un contexte international assez semblable à celui que les pays fondateurs avaient imaginé et dans lequel la collaboration internationale, l'ouverture au dialogue, le règlement négocié des différends, en un mot, le multilatéralisme et le règne du droit, devraient l'emporter sur l'arbitraire et sur le recours à la force.

La convergence actuelle des éléments positifs pourrait permettre à l'Organisation des Nations Unies d'utiliser plus largement tous les moyens prévus par la Charte. C'est là une occasion majeure, mais c'est aussi une inconnue majeure. Une fois atténué et, peut-être même éliminé, l'antagonisme Est-Ouest, il reste à savoir si ceux qui étaient à l'écart de cette tension, ceux qui en dénonçaient à haute voix les méfaits pour la stabilité et le progrès international, sauront assumer à leur tour leur responsabilité. Il faut élargir les conceptions étroites et régionales, éliminer la rhétorique et s'en tenir aux faits, se sentir partie à un projet commun. Il faut que s'établisse un esprit de dialogue que nous devons patiemment chercher tous ensemble à rendre plus efficace par nos propres actes.

Les succès que j'ai énumérés ont été rendus possibles par les activités de médiation - je le répète - du Secrétaire général et de ses collaborateurs avec l'appui du Conseil de sécurité; ce contexte est important pour sa fonction et pour les problèmes qu'il rencontre, mais c'est aussi un cadre étroit et, à mon avis, certainement insuffisant, étant donné précisément les possibilités immenses de notre organisation.

Le moment est venu d'éprouver ces possibilités qui s'étendent à tous les organes des Nations Unies, y compris la présente assemblée générale. Nous devons dépasser l'antagonisme entre les groupes qui a si souvent caractérisé la situation

M. Andreotti (Italie)

de ces dernière-années. Une telle attitude s'impose pour permettre au système de jouer le rôle que la Charte lui confère, de suivre l'évolution des relations internationales et de préserver ainsi sa crédibilité.

Une chose est certaine : si le dialogue entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique s'approfondit et que la cause de la paix et les conditions de la sécurité en sortent renforcés, il ne restera plus d'excuse pour tels pays ou tel groupe de pays qui ont cherché jusqu'ici, plus ou moins délibérément, à échapper à leur responsabilité historique.

M. Andreotti (Italie)

Je voudrais mentionner spécialement les conflits non encore réglés.

La révolte des Palestiniens dans les territoires occupés, depuis le mois de décembre passé, manifeste sans équivoque le malaise d'une population contrainte de vivre sous l'occupation depuis des décennies sans le réconfort d'aucune perspective politique. Le désaccord entre Arabes et Israéliens et le problème palestinien se placent ainsi au premier plan de l'actualité, rappelant dramatiquement et, peut-on dire, quotidiennement à la communauté internationale la persistance dans une zone névralgique d'une blessure ouverte qu'il faut guérir.

Nous sommes tous conscients de la complexité du problème à régler. Nous nous interrogeons tous, y compris les premiers intéressés, sur les issues possibles et nous constatons l'impuissance des mesures répressives face à un mouvement à la fois général et spontané. Israël est un Etat membre de cette assemblée et possède les droits qui s'attachent à cette qualité. Ce fait doit être reconnu sans réserve, de même que le droit à la sécurité qui s'ensuit nécessairement, et ceci sans aucune qualification injurieuse de racisme. Palestiniens et Israéliens, spécialement des jeunes générations, doivent être aidés pareillement à échapper au cycle infernal de la haine et de l'affrontement, et encouragés au dialogue et à la coopération qui peuvent ouvrir de nouvelles perspectives de développement dans tout le Moyen-Orient.

La conviction, partagée par la plus grande partie de la communauté des Etats, qu'une conférence internationale de paix, qui ouvrirait la voie à la définition de règles et de modalités et ferait appel aussi à l'imagination et aux innovations, pourrait aider à vaincre les obstacles et les préventions en vue d'une solution globale, juste et durable du conflit, s'est encore renforcée.

Nous avons salué avec satisfaction l'acceptation du principe d'une conférence internationale de paix par les Etats-unis d'Amérique et nous avons apprécié les objectifs de l'engagement personnel et généreux manifesté par le Secrétaire d'Etat Shultz, à travers son plan de paix.

Je suis convaincu que la solution du problème auquel nous sommes confrontés, qui est essentiellement celui de la possibilité pour tous les pays de la région, y compris Israël, de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et celui du droit des Palestiniens d'avoir leur propre patrie, n'est pas toujours facilitée par des prises de position diverses qui restent sans effet; je crois que nous devons tous nous attacher sérieusement et concrètement à tempérer l'hostilité.

M. Andreotti (Italie)

Toujours au Moyen-Orient, la situation au Liban est également source d'inquiétude car les difficultés institutionnelles de ce pays sont d'autant plus préoccupantes qu'elles risquent de mettre en danger non seulement la coexistence entre chrétiens et musulmans, dont l'expérience libanaise illustre depuis longtemps qu'elle est à la fois possible et féconde, mais aussi l'unité même de l'Etat libanais.

Dans la région de l'Amérique centrale, après l'amorce encourageante d'un dialogue à la suite des Accords d'Esquipulas, nous relevons malheureusement des signes préoccupants de radicalisation qui rendent plus difficile la réalisation des espoirs de réconciliation générale et l'avènement du "bonheur de paix pour tous" entrevu l'année dernière par les présidents des pays d'Amérique centrale partageant entre autres l'idée prometteuse d'un Parlement centraméricain commun.

L'Italie participe activement au dialogue politique institutionnalisé entre les Etats de la région et les pays de l'Europe communautaire. Ces derniers soutiennent constamment et concrètement les efforts de pacification régionale et souhaitent que tous manifestent l'authentique volonté politique indispensable pour relancer l'action dans une direction constructive.

La région de la corne de l'Afrique largement définie mérite aussi l'attention de la présente assemblée à cause des tensions qui s'y maintiennent. Leurs effets et les conséquences de catastrophes naturelles sont malheureusement responsables de conditions de vie inacceptables pour des centaines de milliers d'êtres humains.

Le réalisme et un véritable esprit de conciliation sont les éléments nécessaires pour consolider des accords prometteurs et pour donner corps aux solutions politiques qui rendront à cette région la paix indispensable à son progrès social et économique. Depuis des années, l'Italie donne, dans ses activités de coopération, la plus haute priorité au développement de cette région et elle est prête à faire plus encore dès que les conditions le permettront. A cet égard, l'Italie attache une attention particulière à la situation en Erythrée où ses activités de coopération et d'assistance humanitaire se heurtent à certains obstacles qui nuisent à leur déroulement normal.

Ailleurs encore, la crise cambodgienne laisse entrevoir certains signes d'évolution positive si toutefois les parties parviennent à tenir les engagements déjà pris et si s'établissent les conditions propices à la formation d'une coalition intérieure la plus large possible.

M. Andreotti (Italie)

L'histoire de notre planète apparaît de plus en plus comme un mouvement unitaire auquel participent, liés étroitement, les peuples, les nations et les divers systèmes économiques et sociaux.

Dans la conjoncture actuelle, ce n'est pas une simple affirmation de circonstance. Bien au contraire, une telle évolution revêt une importance particulière alors même que l'humanité, plus que jamais consciente des risques de destruction collective créés par le dévoiement du progrès scientifique et technique, cherche avant tout à retrouver les valeurs de solidarité et de justice.

Les travaux de cette quarante-troisième session de l'Assemblée générale ne peuvent ignorer le climat nouveau, favorable à la compréhension réciproque et à la recherche plus intense de domaines d'entente.

L'Italie a toujours soutenu le rôle des Nations Unies dans la recherche de la paix et de la sécurité internationales. Notre présence même au Conseil de sécurité exprime ses préoccupations et notre action s'articule sur les principes de la mise en valeur des fonctions du secrétaire général et de l'emploi constant de la persuasion auprès des parties aux différends pour les amener à une conception pacifique de leurs intérêts.

Les succès obtenus aujourd'hui par l'Organisation des Nations Unies confirment la validité du multilatéralisme et la confiance que tous devraient entretenir dans un système d'accords qui feraient progresser le droit et limiteraient de plus en plus le recours aux méthodes de la violence.

Dans ce contexte, nous croyons au principe de l'universalité, principe fondamental qui doit être renforcé et étendu, quand existent les conditions nécessaires, par l'action appropriée des organes des Nations Unies et des pays membres. Nous espérons à ce sujet que les contacts entre les deux Corées reprendront et produiront des résultats positifs afin que, là aussi, le principe de l'universalité trouve à s'appliquer concrètement.

Il faut, d'autre part, donner à notre organisation commune les moyens de régler la crise budgétaire qu'elle traverse et de fonder sur des bases financières solides les opérations de paix que nous avons tous le désir d'étendre et de consolider pour conférer une force nouvelle aux buts et principes des Nations Unies.

Notre organisation ne peut se borner à réagir aux événements : elle doit au contraire anticiper et porter son regard au loin pour comprendre et satisfaire les exigences profondes de nos peuples et réduire les déséquilibres criants qui gâtent

M. Andreotti (Italie)

encore les rapports entre les nations. Nous devons, en d'autres termes, mettre pleinement à profit les occasions qui se présentent d'établir un ordre mondial garanti par la certitude du droit et les raisons de la justice.

La voie ainsi tracée est aujourd'hui encombrée d'obstacles et de difficultés, et de lourds conditionnements rendent la progression difficile. Toute la communauté internationale doit unir ses efforts pour en triompher. Nos peuples manifestent avec une force toujours plus grande l'aspiration à une meilleure qualité de vie, à un environnement plus sain et mieux protégé, à une libération effective des ennemis de la société et de la civilisation que sont le lourd endettement de certains pays, les crises alimentaires cycliques, la pollution atmosphérique et marine, les conséquences de l'urbanisation poussée à l'extrême, la production et l'usage de la drogue.

M. Andreotti (Italie)

Or, bien peu a été fait contre ces ennemis, et je songe en particulier à l'ampleur terrifiante du phénomène de la drogue qui sape les bases mêmes de notre société, détruit la jeunesse de nos peuples, l'espoir de notre avenir.

Frappons la production des stupéfiants par l'exécution de programmes appropriés d'aide au développement économique et social et de reconversion des cultures dans les pays producteurs, frappons le trafic des stupéfiants par une plus grande coopération judiciaire et policière et par la mise en place, convenue au niveau international, de mesures de contrôle financier comportant l'engagement de geler et de confisquer les recettes des trafiquants, enfin, et peut-être surtout, frappons la consommation illicite en prenant toutes les mesures de prévention appropriées, en éduquant et en sensibilisant l'opinion publique par l'usage des possibilités considérables des grands moyens de communication, l'emploi judicieux du temps de scolarité et du temps de loisir, l'application de programmes de soins, de convalescence et de rééducation des victimes de la drogue.

La coopération internationale dans la lutte contre l'usage de la drogue est d'autant plus nécessaire que le phénomène atteint désormais, bien qu'à des degrés divers, toute la communauté des Etats, et aucun pays ne peut véritablement prétendre qu'il n'est pas touché. C'est un mal terrible dont nous souffrons tous, de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud, et notre devoir à tous est d'agir résolument pour l'éliminer.

Il nous faut aussi nous préoccuper des conséquences économiques, sociales, sanitaires et environnementales de l'urbanisation. On a pu calculer qu'au XXI^e siècle, 50 % de la population mondiale vivront dans des mégalo-pôles et que le phénomène touchera particulièrement les pays en développement.

S'il est donc facile d'imaginer quelles conséquences résulteront de la concentration des populations dans les villes, il est difficile, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, d'identifier les remèdes susceptibles d'atténuer les anomalies, ne serait-ce même que partiellement.

Peut-être ce domaine spécifique pourrait-il se prêter lui aussi à la coopération entre les scientifiques dans un contexte où la science s'ouvrirait davantage, par-delà les barrières idéologiques, et serait l'instrument d'un progrès commun et non plus de la concurrence entre les nations.

Les occasions d'encourager et de développer la coopération internationale ne manquent pas non plus dans le domaine de la qualité de la vie. Avant une vocation

M. Andreotti (Italie)

universelle, l'Organisation des Nations Unies ne peut ignorer ces nouveaux défis et doit au contraire se tenir prête à y répondre de manière convaincante et adéquate.

Je ne suis pas en mesure aujourd'hui d'indiquer les voies à suivre. Peut-être convient-il cependant, pour réagir aux grandes catastrophes naturelles - je pense, par exemple, à la situation au Sahel - ou éventuellement les prévenir, d'envisager la création d'une force permanente et polyvalente d'intervention rapide qui serait mise à la disposition du Secrétaire général. La création d'une telle force entraînerait le regroupement de certaines activités qui sont en partie déjà exécutées de manière satisfaisante et confirmerait la vocation universelle de l'ONU reconnue comme le centre moteur de la solidarité humaine.

Prédire exactement ce que sera notre avenir, quelles seront les structures de notre société à l'échelle du monde serait de ma part présomptueux.

Néanmoins, l'esprit qui anima les auteurs de la Charte de San Francisco conserve toute sa force pour ce qui touche au désir que les Nations Unies et leurs mécanismes soient un élément de transformation profonde des rapports entre les Etats. Au demeurant, seul un organisme profondément original peut favoriser une harmonisation entre des peuples ayant des cultures et des systèmes si divers, en excluant la suspicion et la méfiance pour les remplacer par des rapports de coopération.

L'heure est venue de se lancer dans cette entreprise, car nous devons comprendre que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies n'auraient pas pu s'affirmer durablement dans un contexte semblable à celui que nous connaissions naguère encore, lourd de fortes tensions entre les deux plus grandes puissances. Est-il donc possible que le processus de réexamen en cours dans les relations des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique permette d'atteindre ces objectifs? Une réponse résolument affirmative à cette question relèverait, il me semble, de l'exercice périlleux de la prophétie. Bornons-nous plutôt à constater qu'existent aujourd'hui les conditions d'un changement et que les éléments nécessaires à une telle évolution se font jour peu à peu, mais ne sont pas toujours perçus clairement et complètement.

Davantage encore que tout autre projet, celui d'un ordre plus équilibré et, surtout, inspiré par les principes de la justice, semble l'hypothèse la plus vraisemblable au seuil du troisième millénaire. Il ne peut probablement pas en

M. Andreotti (Italie)

être autrement si, comme l'enseigne Platon, tout individu, tout Etat qui manque à la justice cultive en son sein le germe de sa propre destruction. Ainsi en va-t-il aujourd'hui pour l'humanité tout entière.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Avant de lever la séance, je voudrais informer les membres de l'Assemblée que, du fait de l'heure tardive, le dernier orateur inscrit sur la liste de ce matin, le Ministre des relations extérieures du Mexique, S. E. M. Bernardo Sepulveda Amor, sera le premier orateur cet après-midi.

La séance est levée à 13 h 15.